

Procédure normalisée de fonctionnement du RCBT Mesures de sécurité physiques aux installations des banques de tumeurs			
Numéro de PNF:	4.1.001	Version	F1.0
Remplace:	FS 002.001	Date d'entrée en vigueur	09 janv 08
Objet:	Mesures de sécurité physiques aux installations des banques de tumeurs	Catégorie	Gestion/opération des installations

Préparé par:		Jean de Sousa-Hitzler		
	Signature	Nom	Titre	jjmmaa
Préparé par:		Peter Geary	CEO	
	Signature	Nom	Titre	jjmmaa
Préparé par:				
	Signature	Nom	Titre	jjmmaa

### Historique des révisions

Numéro de PNF	Date des modifications	Auteur (Initiales)	Résumé des révisions
FS 002.001	2005		Original
4.1.001 f1.0	2007		Révisé pour effectuer des modifications mineures dans le formatage et revu pour refléter les pratiques courantes aux banques membres
4.1.001 f1.0	12/08/2008	LC	Traduction française de 4.1.001

## 1.0 INTENTION

Les banques de tumeurs ont pour fonction d'administrer la garde du matériel biologique humain (MBH) sous leur fiducie. Le MBH est précieux et représente une ressource délicate. Chaque banque doit utiliser des systèmes de sécurité de base pour fournir un environnement protecteur pour la ressource qu'elle contrôle.

## 2.0 PORTÉE

Cette procédure normalisée de fonctionnement (PNF) trace les éléments généraux et les mesures qui doivent être mises en place pour fournir un environnement sécuritaire et efficace pour les employés des banques. Elle couvre également la sécurité physique du matériel (tissus et informations) entreposé dans la banque.

### 3.0 RÉFÉRENCES À D'AUTRES POLITIQUES ET PNFS

1. Politique du RCBT: POL 002.001 Éthiques
2. Politique du RCBT: POL 004.001 Vie privée et sécurité
3. Politique du RCBT: POL 007.001 Manipulation du matériel et de l'information

### 4.0 RESPONSABILITÉ

La procédure s'applique à tout le personnel des banques membres du RCBT qui travaille aux sites des banques ou qui est responsable de la fiducie de la collection à l'intérieur de la banque.

Personnel de la banque de tumeurs	Responsabilité/Rôle	Site personnel spécifique et coordonnées de contact
Techniciens de laboratoire	Maintenance de la sécurité à la banque	
Directeur de la banque	Maintenance de la sécurité à la banque	
Administrateur/coordonnateur de la banque	Maintenance de la sécurité à la banque	

### 5.0 MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT ET FORMULAIRES

Les items inscrits dans la liste suivante ne sont que recommandés et peuvent être substitués par des produits alternatifs/équivalents plus appropriés aux tâches ou aux procédures spécifiques aux sites.

Matériel et équipement	Matériel et équipement (spécifiques au site)
Liste de contacts d'urgence	
Documentation sur la maintenance	

## 6.0 DÉFINITIONS

**Fiduciaire:** Personne responsable de la conservation de manière sécuritaire des échantillons de tissus et des données associées et du contrôle de leur utilisation ainsi que leur destruction éventuelle en accord avec les termes du consentement donné par le participant et réglementé par le comité d'éthique à la recherche. La fiducie définit certains droits quant à l'utilisation des échantillons aux personnes autorisées et aux responsabilités afin de garantir les intérêts des donneurs.

**Matériel biologique humain (MBH):** Tout matériel biologique d'origine humaine, incluant les organes, les tissus, les fluides corporels, les dents, les cheveux et les ongles, ainsi que toute substance extraite de ce matériel tel que l'ADN, l'ARN, les protéines et les cellules.

**Sécurité:** Processus, procédures et technologies pour s'assurer d'être à l'abri du danger ou du bris.

**Entreposage:** Conservation des spécimens pour leur utilisation future.

## 7.0 PROCÉDURES

Des mesures de sécurité doivent être prises pour protéger la collection. Une banque de tumeurs efficace doit être organisée et doit mettre en place les éléments permettant d'assurer la sécurité et un environnement de travail adéquat. Des mesures doivent aussi être prises pour protéger les équipements dispendieux et spécialisés sur les sites.

### 7.1 Installations – procédures générales pour maintenir la sécurité

1. Fournir un espace suffisant et sécurisé dans la banque pour l'équipement, le matériel entreposé et le personnel embauché.
2. Fournir des systèmes de sécurité de base pour assurer la sauvegarde de la collection. Contrôler les systèmes adéquatement pour permettre une réponse rapide à toute brèche dans la sécurité.
3. Désigner un individu responsable (incluant un remplaçant désigné) afin d'entreprendre les actions nécessaires dans le cas d'une brèche dans la sécurité.
4. Avoir les informations nécessaires en cas d'urgence pour les individus responsables et une clé personnelle dans un lieu facile d'accès à l'intérieur de la banque.
5. Fournir au personnel une formation tant théorique que pratique sur la sécurité et les procédures d'urgence pour assurer une réponse appropriée à toute brèche qui pourrait survenir dans la sécurité.

jdesousa 05-6-8 11:32

Formatted: Bullets and Numbering

## 7.2 Installations - Température

1. Fournir un système de chauffage adéquat pour maintenir une température ambiante. Ceci permettra de prévenir le gel des conduites d'eau et d'évacuation.
2. Lorsque nécessaire, fournir un système de refroidissement pour maintenir adéquatement la température ambiante pour l'équipement électronique et mécanique.

jdesousa 05-6-8 11:32

Formatted: Bullets and Numbering

## 7.3 Installation – Circulation de l'air

1. Fournir un système de ventilation adéquat et une circulation d'air pour assurer la sécurité lors de l'utilisation de matériel à biorisques ou de produits chimiques dangereux.

jdesousa 05-6-8 11:32

Formatted: Bullets and Numbering

## 7.4 Installations - éclairage

1. Fournir un éclairage général et de travail qui est adéquat afin de s'assurer un niveau d'éclairage valable pour effectuer les travaux de routine et spécifiques à la banque.
2. Fournir un système d'éclairage de relève dans les situations d'urgence.

## 7.5 Systèmes de sécurité contre le feu

1. S'assurer que le système de prévention de feu est conforme aux codes de sécurité et aux règlements en vigueur.

## 7.6 Installations – Limite des accès

1. Définir et créer des barrières physiques autour des ressources de la banque pour prévenir une intrusion physique.
2. Barrer toutes les portes et contrôler les mesures d'entrée à la banque.
3. Limiter l'accès aux lieux de la banque au personnel approprié et autorisé.
4. Utiliser des contrôles physiques, électroniques et de procédures pour limiter l'accès aux zones restrictives de la banque.
5. Munir le personnel de moyens d'identification visible et de clés contrôlant les accès. À la fin de la période d'embauche, reprendre au personnel toute identification et clés d'accès.
6. Rapporter toute perte ou vol des cartes d'accès, désactiver ces cartes immédiatement et remettre une nouvelle carte appropriée.
7. Revoir et mettre régulièrement à jour les droits d'accès, retirer tout accès aux individus qui n'en ont plus besoin.
8. Accorder un accès restrictif aux visiteurs autorisés.

jdesousa 05-6-8 11:32

Formatted: Bullets and Numbering

### 7.7 Installations – génératrice de secours

jdesousa 05-6-8 11:32

Formatted: Bullets and Numbering

1. Avoir une génératrice de secours en place pour remédier à la perte de courant commercial
2. Garder suffisamment de combustible pour la génératrice de secours pour qu'elle puisse fournir de l'énergie pour 48-72 heures.
3. Protéger les systèmes électroniques, les ordinateurs et les congélateurs par un système d'alimentation sans coupure.
4. Avoir en place les procédures appropriées pour tester la génératrice de secours (telles les instructions du manufacturier)

### 7.8 Installations – sécurité de l'équipement

jdesousa 05-6-8 11:32

Formatted: Bullets and Numbering

1. Protéger l'équipement de façon à réduire les risques que comporte un accès non autorisé aux données et au MBH entreposés. Cela permettra de prévenir toute perte ou tous dommages pouvant être occasionnés.
2. Assurer la maintenance de l'équipement correctement afin de garantir une disponibilité et une intégrité continues.
3. Permettre seulement au personnel de maintenance autorisé de s'occuper des réparations et des services pour les équipements.

## 8.0 RÉFÉRENCES, RÈGLEMENTS ET GUIDES

1. Tri-Council Policy Statement; Ethical Conduct for Research Involving Humans; Medical Research Council of Canada; Natural Sciences and Engineering Council of Canada; Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, August 1998. <http://www.pre.ethics.gc.ca/english/policystatement/policystatement.cfm>
2. Best Practices for Repositories I. Collection, Storage and Retrieval of Human Biological Materials for Research. International Society for Biological and Environmental Repositories (ISBER). <http://www.isber.org>
3. US National Biospecimen Network Blueprint [http://www.ndoc.org/about\\_ndc/reports/NBN\\_comment.asp](http://www.ndoc.org/about_ndc/reports/NBN_comment.asp)

## 9.0 ANNEXE

aucune

